

Le changement de nom de l'école sème la discorde

La municipalité des Monts-d'Aunay souhaite donner le nom d'un ancien directeur à l'école. Certains de ses anciens élèves s'y opposent fermement, tandis que d'autres y sont favorables.

La polémique

« **Je ne vais pas céder. Je suis défenseur de l'école de la République, celle où les enfants sont bien traités et aimés.** » Philippe Sicot ne décolère pas. Son cheval de bataille ? La décision prise en conseil municipal, le 13 septembre, de renommer l'école d'Aunay-sur-Odon, dans la commune nouvelle des Monts-d'Aunay, à laquelle il s'oppose.

L'établissement porte actuellement les noms de George-Sand et Jules-Verne, soit ceux choisis pour baptiser l'ancienne école de filles et celle de garçons, à l'époque où la mixité n'est pas encore d'actualité.

Christine Salmon, maire de la commune depuis les dernières élections municipales, en 2020, propose de lui attribuer le nom de Pierre Lefèvre. L'homme a exercé trente ans dans cette école, à partir de 1965, en tant que maître d'école et directeur. Une délibération actée par les vingt-cinq membres de la majorité au conseil municipal, les six conseillers de l'opposition ayant voté contre.

Des anciens élèves aux souvenirs divergents

Parmi ses anciens élèves, certains contestent cette décision fermement et réclament son retrait. Philippe Sicot est scolarisé à Jules-Verne, en 1965. « **J'étais très bon élève, j'ai eu la chance de ne jamais avoir subi un seul sévice, mais pendant toute mon année de CM2, je suis allé à l'école la boule au ventre. Et j'ai été témoin de lancers de tampons effaceurs, de coups de règles lors des dictées, d'humiliations verbales et psychologiques.** »

Christine Salmon souligne : « **Il s'agit d'une décision démocratique prise en conseil municipal.** » Au sujet de la polémique qui enfle, elle signale : « **La discipline était plus stricte à l'époque. Pierre Lefèvre souhaitait le respect et la réussite de ses élèves.** »

L'un d'entre eux a formé un recours gracieux, par la voix de son avocat. « **La maire a jusqu'au 15 janvier pour y donner une suite favorable, à défaut de quoi il se transformera en recours contentieux. Je n'en fais pas une question d'homme, mais je ne peux pas accepter que Pierre Lefèvre soit cité en exemple de l'école de la République** », annonce Didier Lemasle, qui avance avoir été « **tiré par l'oreille tellement fort qu'elle a saigné** ».

De son côté, Linda Perrine, également ancienne élève, se souvient d'un homme « **strict dans le sens où il aimait que les élèves soient attentifs, respectueux, travailleurs, mais cela dans un seul but, celui de leur réussite. Il est arrivé que Monsieur Lefèvre hausse la voix, mais à aucun moment il n'a frappé des élèves.** » Olivier Chemin enchérit : « **Je suis d'un naturel timide. Bien qu'impressionnable, je n'ai aucun mauvais souvenir de mon année de CM2.** »

Pierre Lefèvre se défend : « **Je n'ai jamais rien demandé. On m'a fait cette proposition, que je n'ai pas acceptée avec enthousiasme. Je ne l'ai pas non plus refusée. Je n'ai jamais souhaité les honneurs. J'ai toujours essayé de faire mon boulot correctement et je peux assurer que je n'ai eu aucune plainte de parents pour maltraitance.** »

La plaque à son nom, avec le drapeau tricolore et la devise de la République, doit être dévoilée samedi 20 novembre, en présence, notamment, d'enseignants, d'élus et du principal concerné. En attendant, le conseil municipal des Monts-d'Aunay, prévu lundi 15 novembre, risque fort d'être agité.

Marie-Eve NADAUD.